

**DECISION N°259-2026 –
SUIVI AGRONOMIQUE DU PLAN D'EPANDAGE**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article R.2122-8,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu le devis de la société VEOLIA France ci-annexé,

Considérant la nécessitant le suivi agronomique du plan d'épandage, font l'objet d'un accompagnement technique visant à garantir le respect des exigences réglementaires, l'adéquation des apports aux besoins des cultures et la préservation des sols, des ressources en eau et de l'environnement,

Considérant que la proposition financière de VEOLIA AGRICULTURE France sise 6 rue de Bretagne, 38070 Saint Quentin Fallavier d'un montant total de 11 362,50 € HT soit 13 635,00 € TTC pour le second semestre 2026 et 20 699 € HT soit 24 838,80 € TTC pour l'année 2027.

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver la proposition financière de la société VEOLIA AGRICULTURE France sise 6 rue de Bretagne, 38070 Saint Quentin Fallavier, dans le cadre de l'exploitation et l'épandage des boues de Montrond les Bains, pour un montant total de 11 362,50 € HT soit 13 635 € TTC pour le second semestre 2026 et 20 699 € HT soit 24 838,80 € TTC pour l'année 2027.

ARTICLE 2

De dire que les crédits sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 17/07/2026

Le Président,
Pierre VERICEL
Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Sarue BP13
42110 FEURS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260717-2592026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2026